

Revue d'Europe Centrale

LE PLAN TARDIEU

Actes du colloque des 6 et 7 novembre 1997
(Université de Paris-Sorbonne)

Jacques Bariéty

Le « plan Tardieu » d'aide aux pays danubiens et la France

Bohumila Ferenčuhová

La Tchécoslovaquie et le plan Tardieu

Vojislav Paylović

La Yougoslavie et le plan Tardieu

Traian Sandu

Le plan Maniu de confédération économique danubienne du premier semestre 1929

Dan Berindei

La Roumanie et le plan Tardieu

Barbara Kronsteiner

L'Autriche et le plan Tardieu

Catherine Horel

La Hongrie et le plan Tardieu

Jean-Paul Bled

L'Allemagne et l'échec du plan Tardieu

Keith A. Hamilton

Old Adam and five beggars

Bruna Bagnato

L'Italie et le plan Tardieu

Traian Sandu

Chronologie (1^{er} juillet-31 décembre 1997)

L'ITALIE ET LE PLAN TARDIEU

par Bruna BAGNATO (Université de Florence)

Le gouvernement italien fut mis au courant, le 28 février 1932, de l'intention française de présenter un plan pour le redressement de l'Europe danubienne. Ce jour-là, à Genève, en marge des travaux de la conférence sur le désarmement, le ministre des Affaires Etrangères italien, Dino Grandi, eut un entretien avec le président du Conseil et ministre des Affaires Etrangères français, André Tardieu, au sujet de la grave situation économique de l'Europe danubienne. A Tardieu, qui lui proposait une démarche conjointe des gouvernements de Paris, Rome et Londres auprès des cinq pays danubiens afin de les pousser à examiner entre eux leurs exigences respectives, Grandi répondit que l'Italie s'était déclarée favorable au principe d'une action commune pour ce qui concernait les pays de l'Europe de l'Est dès juin de l'année passée. Mais, comme rien de précis et de concret n'avait été arrêté, l'Italie s'était décidée à agir seule, en donnant exécution à un accord tripartite spécial avec l'Autriche et la Hongrie, négocié en juin 1931, juste au lendemain de l'annonce de l'union douanière entre l'Allemagne et l'Autriche. Ceci dit, Grandi assura son interlocuteur qu'il n'était pas dans ses intentions d'anticiper la réponse officielle de son gouvernement à la proposition française, une réponse qui ne serait possible qu'après un examen technique de la question. Il pria donc Tardieu d'envoyer à Rome une note officielle relative à cette initiative (1).

En fait, à Rome, la démarche de Tardieu n'était pas inattendue. Elle avait été précédée par des entretiens sur le même sujet qui avaient eu lieu à Genève, entre René Massigli, qui à l'époque dirigeait le bureau *Société des Nations* au Quai d'Orsay, Joseph Avenol, secrétaire général adjoint de la Société des Nations, et l'Italien Augusto Rosso, directeur général pour la Société des

1. MINISTERO DEGLI AFFARI ESTERI, *Documenti Diplomatici Italiani, série 7 : 1922-1935, vol. XI (5 settembre 1931 - 31 marzo 1932)*, Roma, Istituto poligrafico dello Stato, 1981 (desormais DDI, s. 7, vol. XI), document n. 254, Grandi à Mussolini, Genève, 29 février 1932.

Nations ⁽²⁾. Grandi ne tarda pas à découvrir qu'à Genève il se disait que le véritable auteur de la proposition française était l'italien Stoppani, directeur de la section économique de la Société des Nations, qui, en février, avait pris contact avec le ministre des Affaires étrangères yougoslave, Marinković, lui suggérant de faire assumer à son gouvernement la paternité de l'initiative ⁽³⁾. Néanmoins, si les Italiens connaissaient le plan français dans ses grandes lignes, un élément restait douteux : l'Allemagne participerait-elle au projet ? Si Tardieu avait parlé à Grandi d'une démarche italo-franco-anglaise, par des déclarations de ses collaborateurs il ressortait que Paris était disposée à y associer l'Allemagne ⁽⁴⁾.

La perspective de la participation allemande au plan proposé par Tardieu était une donnée entièrement nouvelle dans la stratégie française et une hypothèse qui ne pouvait qu'alarmer Rome en raison des effets qu'une entente entre Paris et Berlin aurait eus sur la politique danubienne de l'Italie ⁽⁵⁾. Il fallait être prêts à parer à toute éventualité et, par conséquent, faire vite, resserrer les liens avec l'Autriche et la Hongrie, renforcer cette Triplée douanière, que l'Italie était en train de constituer, la mettre en état de faire face à l'opposition conjointe de la France et de l'Allemagne ⁽⁶⁾. Pressés par le gouvernement de Rome, Budapest et Vienne remettaient, le 1^{er} mars, au Palais Chigi leurs demandes officielles d'union douanière avec l'Italie ⁽⁷⁾.

Deux jours après, le 3 mars, Massigli remettait à Rosso, à Genève, le mémorandum concernant le plan français sur l'Europe danubienne, adressé au gouvernement italien, que Grandi avait demandé à Tardieu lors de l'entretien de fin février ⁽⁸⁾.

La réponse italienne, du 7 mars ⁽⁹⁾, tout en laissant ouvertes des possibilités d'accord, était négative. Le gouvernement italien, affirmait-on, tout en partageant les soucis de Paris quant à la situation économique de l'Europe danubienne, avait, par rapport à cette question, une attitude tout à fait particulière, étant donné qu'elle était un des Etats successeurs de l'empire austro-hongrois. En considération de la délicatesse de la situation économique en Autriche et

en Hongrie, l'Italie était allée au secours de ces deux pays et les accords avec Vienne et Budapest étaient en voie de se perfectionner. Ceci dit, la politique italienne pouvait, bien entendu, s'harmoniser avec la stratégie envisagée à Paris. Tout en demeurant convaincu que la voie des ententes directes et des aides fournies à titre singulier était préférable, le gouvernement italien était disposé à collaborer à l'étude des projets concernant l'assainissement économique de l'Europe danubienne. Toutefois, comme dans le mémorandum français on reconnaissait qu'il n'y avait pas de doctrine arrêtée sur des combinaisons à base préférentielle, l'Italie avait du mal à donner un avis bien pondéré sur la question. Une objection pouvait néanmoins être tout de suite soulevée et elle touchait notamment le plan de la procédure. Le gouvernement italien ne considérait pas opportun qu'aux échanges de vues proposés par Paris ne participassent que les cinq pays danubiens. Il serait souhaitable que, dès le début des travaux, fussent associés les représentants de la France, de l'Allemagne, de la Grande-Bretagne et de l'Italie, c'est-à-dire des pays qui pouvaient dans la plus large mesure contribuer au relèvement économique de l'Europe de l'Est ⁽¹⁰⁾.

La réaction française à la réponse italienne fut d'une grande déception. Massigli dit à Rosso que la politique italienne allait finir par rendre plus facile une nouvelle tentative allemande d'Anschluss ⁽¹¹⁾. La réaction de Paris était, de D'après le ministre italien, le Quai d'Orsay n'avait pas apprécié la réponse du Palais Chigi parce qu'elle avait « montré le vide » du projet Tardieu, qui, en fait, ne proposait que des échanges de vues. Grandi croyait dans la possibilité d'harmoniser la stratégie italienne – et les résultats qu'elle avait jusqu'alors atteints – avec le plan français puisque, si la politique italienne à l'égard de l'Autriche et la Hongrie visait à s'opposer à une prépondérance de la Petite Entente dans l'Europe de l'Est, elle visait encore beaucoup plus à contrer la politique allemande. De ce point de vue, les intérêts de l'Italie et de la France étaient convergents ⁽¹²⁾. D'ailleurs, expliquait Grandi à Rosso, étant donné le caractère « vague et générique » de la proposition française, l'attitude italienne ne pouvait être que réservée ⁽¹³⁾.

2. *Ivi*, doc. n. 223, Rosso à Grandi, Genève, 17 février 1932.

3. « Traité », annotait Grandi en marge du document contenant cette révélation (*Ivi*, n. 307, De Michelis à Grandi, 19 mars 1932).

4. *Ivi*, doc. n. 269, Guariglia à Grandi, Rome, 5 mars 1932.

5. Voir ce propos les remarques de H. James Burckwv, *Conflicti ou rapprochement ? Grandi confronts France and its protégé Yugoslavia : 1929-1932*, « Storia delle relazioni internazionali », a. III, 1987/1, pp. 73-98 : p. 89.

6. *Ivi*, doc. n. 254, Grandi à Mussolini, Genève, 29 février 1932 et n. 255, Grandi à Chigi, Genève, 29 février 1932.

7. *Ivi*, doc. n. 260, Auriti à Grandi, Vienne, 1^{er} mars 1932.

8. *Ivi*, annexe au doc. n. 254, citée à la note n. 6.

9. *Ivi*, doc. n. 273, Le Ministère des Affaires Étrangères italien au Ministère des Affaires Étrangères français, Rome, 7 mars 1932.

10. D'après F. LEBEVE D'OVIDIO, *L'iniziativa italo-francese del 1935 nella politica estera di Mussolini*, Roma, 1984, p. 297 : « Le mémorandum italien avait pour but de faire échouer le projet par l'élargissement de la conférence ».

11. Voir aussi FOREIGN RELATIONS OF THE UNITED STATES (désormais FRUS), 1932, vol. I, *Memorandum by the Assistant Secretary of State (Rogers) of a Conversation with the Italian Ambassador (De Martino)*, Washington, 9 mars 1932, p. 849-50.

12. DDI, 7, XI, doc. n. 285, Rosso à Grandi, Genève, 9 mars 1932.

13. *Ivi*, doc. n. 292, Grandi à De Michelis, Rome, 12 mars 1932.

13. *Ivi*, doc. n. 292, Grandi à Rosso, Rome, 12 mars 1932.

A la décision italienne de proposer une conférence à neuf, au lieu des échanges de vues à cinq envisagés par Tardieu, n'était pas étranger le fait que la France, sans consultation préalable avec l'Italie, avait invité l'Allemagne à s'associer à son plan : le spectre d'une entente entre Berlin et Paris dans l'Europe danubienne paraissait se matérialiser. Les soucis de Rome devenaient encore plus aigus à la lumière des difficultés que sa stratégie danubienne devait surmonter ⁽¹⁴⁾ : la Hongrie ne paraissait plus aussi enthousiasmée par la perspective de se lier à l'Italie ⁽¹⁵⁾ et l'Allemagne avait enfin admis n'avoir découvert l'Autriche de participer aux négociations avec l'Italie ⁽¹⁶⁾.

Dans son mémorandum du 16 mars ⁽¹⁷⁾, le gouvernement allemand avait affirmé qu'il considérait indispensable d'aider tout d'abord et rapidement l'Autriche ; quant à la procédure, il était d'accord avec la proposition italienne d'une conférence à neuf. De son côté, à l'ambassadeur allemand en Italie, von Schubert, le ministre Grandi faisait remarquer que les réactions de Paris à la réponse italienne du 7 mars indiquaient que le but réel de la démarche française n'était pas d'aider les Etats danubiens, mais plutôt de mettre en œuvre une procédure qui « en se bormant aux problèmes des Etats danubiens pouvait permettre aux pays membres de la Petite Entente de tenir l'Autriche et la Hongrie à leur merci ». Mais, à la proposition allemande de concevoir une action commune entre Rome et Berlin à l'égard de l'Autriche et de la Hongrie, Grandi répondait que, si la politique italienne différait sensiblement de celle menée par la France, elle ne différait pas moins profondément de celle poursuivie par l'Allemagne. La France pouvait compter sur un avantage politique dans la région, l'Allemagne sur un avantage économique ; l'Italie, quant à elle, ne tenait qu'à renforcer l'indépendance et l'autonomie de l'Autriche et de la Hongrie, et à empêcher qu'elles ne tombassent sous l'étroite dépendance économique et politique de Berlin ou de Paris. Pour atteindre ces buts, l'Italie était disposée à faire des sacrifices, comme les accords Brocchi le confirmaient ⁽¹⁸⁾. D'ailleurs Schubert avoua à Grandi que, lorsqu'à Vienne et à Budapest on avait parlé d'un projet d'union douanière avec l'Italie, son gouvernement n'avait pas caché son hostilité envers un plan qui était contraire à ses intérêts économiques

14. Voir H. James BURGWYN, *Italian Foreign Policy in the Interwar Period, 1918-1940*, Praeger, London, 1997, p. 67.

15. DDI, 7, XI, doc. n. 279, Note de Grandi, Rome, 8 mars 1932.

16. *Ivi*, doc. n. 297, note de Grandi, Rome, 15 mars 1932.

17. *Ivi*, p. 477, note n. 2.

18. Sur la politique italienne à l'égard de l'Autriche et la Hongrie et sur les Accords Brocchi voir F. SUVICH, *Memorie 1932-1936*, Milano, Rizzoli, 1984, *passim*. Suvich fut nommé sous-secrétaire aux Affaires Etrangères lorsqu'en juillet 1932 Grandi démissionna et Mussolini devint aussi ministre des Affaires Etrangères. Il garda cette charge jusqu'à 1936, lorsque Galeazzo Ciano prit la place de Mussolini à la tête de la diplomatie italienne.

et financiers dans les deux pays. A cette remarque Grandi répliqua que la Triple douanière entre l'Italie, l'Autriche et la Hongrie était le seul moyen par lequel on pouvait faire échouer le projet français ⁽¹⁹⁾.

Pour sa part, Tardieu avait confiance de réussir à convaincre l'Italie d'appuyer son plan ⁽²⁰⁾. Lors d'un entretien avec De Michelis, délégué italien au Bureau International du Travail, il faisait vibrer la corde la plus sensible de la politique étrangère de Rome, en se disant persuadé qu'il fallait réparer les injustices qui avaient été commises envers l'Italie à la Conférence de la Paix. La France, si elle n'était disposée à rien céder quant à l'Afrique méditerranéenne, était par contre disposée à aider l'Italie à satisfaire ses légitimes aspirations et ses intérêts méditerranéens. « La place de l'Italie est dans la Mer Rouge », dit Tardieu, qui proposait à Rome une entente à trois, avec la Grande-Bretagne, au sein de laquelle « sa place, sa grande place » serait réservée à l'Italie. L'Europe danubienne devenait, aux yeux du Président du Conseil français, le banc d'essai et le point de départ d'une entente italo-française qui, grâce au concours de Londres, pourrait trouver son aboutissement dans un pacte méditerranéen ⁽²¹⁾. L'ouverture de Tardieu resta sans réponse. Ce ne fut qu'après la chute de son gouvernement que l'Italie devait faire remarquer aux Français que le prix de sa collaboration dans la région danubienne devait être payé en Afrique et notamment qu'il devait être payé à l'avance.

Pour le moment l'Italie risquait d'être écrasée entre le plan français et la poussée allemande. Dans la presse internationale on faisait remarquer la précarité de sa position : « Si l'Italie était d'accord avec la France pour empêcher l'Anschluss, elle était aussi d'accord avec l'Allemagne pour s'opposer à la formation dans l'Orient européen d'une énorme union douanière que Paris dirigerait en sous-main à travers la Petite Entente ». Grandi jugeait suffisamment exacte cette analyse ⁽²²⁾. L'Italie, affirmait-on au Palais Chigi, ne pouvait que se prononcer contre le plan Tardieu puisque, en considération de la faiblesse de l'Autriche et de la Hongrie par rapport aux pays de la Petite Entente et de la stratégie française visant toujours à créer un regroupement danubien soumis à son influence ⁽²³⁾, il était difficile de faire confiance à Tardieu, lorsqu'il affirmait que sa proposition d'établir une commission à cinq ne cachait pas de buts politiques. Un compromis entre la formule française (entretiens à

19. DDI, 7, XI, doc. n. 297, *citée*.

20. Tardieu dit à l'Américain Gibson qu'il était sûr que l'Italie accepterait son plan dès qu'elle aurait compris ce qu'il avait dans l'esprit. FRUS, 1932, I, *The Acting Chairman of the American Delegation (Gibson) to the Secretary of State*, Genève, 17 mars 1932, pp. 54-9 : p. 57.

21. DDI, 7, XI, doc. n. 305, Note de De Michelis, Genève, 18 mars 1932.

22. Article de M. de Lallaz paru dans la « Gazette de Lausanne », 18 mars 1932. in DDI, 7, XI, p. 498, n. 1.

23. Voir F. SUVICH, *Memorie*, *citée*, p. 82.

cing) et la proposition italienne (conférence à neuf) paraissait néanmoins possible. L'Italie suggérait qu'au sein de la conférence à neuf, la création de sous-comités fût envisagée⁽²⁴⁾. Il ne s'agissait pas, c'est évident, d'un problème technique, mais d'une question d'ordre politique. Il fallait éviter « la domination financière de la France sur la région danubienne dans son entier »⁽²⁵⁾.

En fait, à l'ambassadeur français à Rome, Beaumarchais, on faisait remarquer que les accords Brocchi avec l'Autriche et la Hongrie, conçus au lendemain de la tentative d'Anschluss douanier, avaient une signification anti-allemande évidente ; que la France avait décidé d'associer l'Allemagne à son plan, ainsi changeant le sens de sa politique danubienne ; que la procédure envisagée par Tardieu pour donner exécution à son projet paraissait confirmer les soupçons italiens, à savoir que la France n'avait pas abandonné le vieux rêve d'une confédération danubienne. Une fois un compromis accepté, une fois ces soupçons démentis, entre la stratégie italienne et celle de Paris une convergence pouvait bien se réaliser⁽²⁶⁾.

Dans l'attente d'aboutir à un compromis avec Paris, il fallait s'entendre avec Berlin. Une étroite collaboration italo-allemande dans l'Europe danubienne, proposée à maintes reprises par Berlin, n'était pas, vue de Rome, dépourvue de difficultés et de dangers⁽²⁷⁾. L'appui de l'Allemagne demeurerait néanmoins indispensable si on voulait faire échouer le projet français⁽²⁸⁾. Encore à la fin mars, à la veille de l'ouverture de la conférence de Londres, tandis que Tardieu se déclarait persuadé de la possibilité d'un accord avec l'Italie⁽²⁹⁾, un compromis entre Rome et Paris ne paraissait pas imminent.

A son arrivée à Londres, le 5 avril, Grandi eut un entretien avec le Premier ministre Mac Donald et son secrétaire d'Etat, sir John Simon, et plus tard, avec le délégué allemand, von Bulow. A la conférence de presse donnée à l'issue

24. DDI, 7, XI, doc. n. 313, Grandi à Chiaromonte Bordonaro, Rome, 23 mars 1932.

25. *Ibidem*. L'ambassadeur italien à Washington, De Martino, dit à Castle que « Italy had certain fears in connection with such a confederation, but that it was open to talk on the subject, that what Italy was really afraid of was that it would mean a French financial domination of the entire region, a financial domination which would inevitably lead to economic concession to the disadvantages of all the rest ». FRUS, 1932, I, *Memorandum by the Under-Secretary of State (Castle), of a Conversation with the Italian Ambassador (De Martino)*, Washington, 5 avril 1932, pp. 852-3.

26. DDI, 7, XI, doc. n. 315, compte rendu d'un colloque Grandi-Beaumarchais, 23 mars 1932. A Washington, De Martino dit à Stimson que « If there were no political engagements in it, but it was purely economical, Italy would be inclined to look on it favorably, but if it was to be a mere strengthening of the Little Entente », no. FRUS, 1932, I, *Memorandum by the Secretary of State of a Conversation with the Italian Ambassador*, Washington, 7 avril 1932, pp. 856-7.

27. DDI, 7, XI, doc. n. 318, note de Grandi, Rome, 24 mars 1932.

28. Voir James BUREKOVY, *Fascist Revisionism : Mussolini challenges the Great Powers in the Balkans and Danube, 1925-1933* (notamment pp. 220 ss. de la traduction italienne (Feitelsoni, Milano, 1979).

29. DDI, 7, XI, doc. n. 319, Manzoni à Grandi, Paris, 25 mars 1932.

de ces entretiens, Grandi souligna l'intention de l'Italie de collaborer au succès de la Conférence⁽³⁰⁾.

Présidée par Mac Donald, la conférence s'ouvrit le jour suivant. Y participaient Grandi pour l'Italie, le ministre des Finances Flandin pour la France, le secrétaire d'Etat von Bülow pour l'Allemagne, le Chancelier de l'Echiquier Neville Chamberlain pour la Grande-Bretagne. Prenant la parole le premier jour, Grandi dit que tous les projets visant au relèvement économique de l'Europe danubienne avaient eu, jusqu'alors, un défaut : les difficultés des pays de la région étant considérées comme la conséquence de la dissolution de l'empire austro-hongrois, ils visaient à reconstituer l'unité de l'Empire. Le plan Tardieu ne constituait pas une exception : il envisageait la formation d'un regroupement économique le plus proche possible du modèle de l'ancien Empire. Or, d'après Grandi, cette unité ne pouvait pas être reconstituée et il fallait faire face aux problèmes de l'Europe danubienne d'une façon tout à fait différente. Tout d'abord, soulignait le ministre italien, la crise économique des pays de la région (mais pourquoi, demandait Grandi au passage, la Bulgarie avait-elle été tenue à l'écart ?) n'était une crise structurelle qu'en Autriche et en Hongrie, les difficultés de la Tchécoslovaquie, de la Yougoslavie et de la Roumanie étant conjoncturelles et liées à la crise mondiale. La nécessité d'une aide urgente ne se posait donc que dans le cas des gouvernements de Vienne et Budapest.

Ceci dit, Grandi passa au deuxième point : l'Europe danubienne ne pouvait pas être considérée comme une entité jouissant d'une autosuffisance économique. Par conséquent, les problèmes concernant son relèvement ne pouvaient être résolus que grâce au concours des Etats avec qui les pays de la région entretenaient les relations économiques les plus étroites. De l'avis de Grandi, il était « indispensable d'éliminer toute procédure de nature à entraver les négociations directes entre les Etats danubiens et les pays qui ont avec eux les rapports les plus directs »⁽³¹⁾. Des négociations directes, dans un cadre bilatéral, telles étaient les propositions de Grandi⁽³²⁾. L'hypothèse d'un compromis avec la France ayant fait naufrage, l'Italie opposait au plan Tardieu une fin de non recevoir.

Il était évident, comme D'Amoja l'a souligné, que « la pratique des accords bilatéraux permettrait le renforcement des Etats révisionnistes par rapport à la Petite Entente et les interventions unilatérales étaient le moyen par lequel l'Ita-

30. D. GRANDI, *La politica estera dell'Italia dal 1929 al 1932*, a cura di P. Nello, Roma, Bonacci, 1985, pp. 427-8.

31. *Ibid.*, pp. 429-436.

32. Voir à ce propos, A. J. TOVNEEBE, *Survey of International Affairs*, 1932, Oxford University Press, 1933, p. 23.

lie et l'Allemagne essayaient d'étendre leur influence politique en opposition à l'influence exercée par la France et la Petite Entente »⁽³³⁾.

Si les travaux de la Conférence de Londres n'aboutirent qu'à un renvoi de la question du relèvement de l'Europe danubienne à une autre conférence, la démarche française avait suscité une solidarité italo-allemande qui pouvait constituer les prémices d'une collaboration des deux pays dans cette région⁽³⁴⁾. L'Allemagne, de son côté, paraissait prête à se concerter avec l'Italie. L'Italie, pour sa part, beaucoup moins. De fait, tout en se déclarant favorable à poursuivre avec Berlin la collaboration établie à Londres, Rome était hostile au plan allemand, basé sur un système de préférences unilatérales aux Etats agricoles (Hongrie, Roumanie, Yougoslavie) et à un traitement préférentiel pour l'Autriche. L'Italie, expliquait Grandi à Bülow, avait cherché la collaboration allemande afin de faire échouer le plan Tardieu, mais, si on passait « de la procédure à la substance », cette collaboration paraissait beaucoup plus difficile à établir⁽³⁵⁾.

Deux éléments étaient à la base de la méfiance italienne à l'égard de cette offre de concertation politique : d'un côté l'Italie refusait l'Anschluss parce que, « si elle voulait être amie de l'Allemagne, elle ne la voulait pas à ses frontières » ; de l'autre, l'harmonisation des intérêts respectifs dans l'Europe danubienne ne paraissait pas si facile⁽³⁶⁾.

D'ailleurs, si la collaboration italo-allemande dans l'Europe de l'Est n'était pas dépourvue de méfiances et d'arrière-pensées, l'attitude que l'Italie avait adoptée à l'égard du plan Tardieu, aussi bien qu'à l'égard de la question des réparations et du désarmement, avait persuadé quelques pays danubiens qu'entre l'Italie et l'Allemagne un pacte secret avait été signé et qu'en aucun cas l'Italie ne pouvait désormais être considérée comme un élément d'une politique anti-allemande. Et tout cela malgré les efforts des diplomates italiens qui ne cessaient de nier l'existence d'un accord entre Rome et Berlin et de répéter que l'Italie poursuivait une stratégie « indépendante et autonome »⁽³⁷⁾. Raffaele Guariglia, directeur général des Affaires Politiques et Commerciales d'Europe, Levant et Afrique au Palais Chigi, était à ce propos explicite. « Dans les questions de l'Europe centrale – écrivait-il à l'ambassadeur italien à Prague – notre jeu politique (qui pour le moment vise à éviter la création de

données dangereuses pour nous comme le regroupement autour de l'Allemagne ou de la France, jusqu'au moment où nous aurons le pouvoir de créer un regroupement autour de l'Italie) nous amène fatalement à nous rapprocher de Paris ou de Berlin, selon les nécessités de la bataille. Mais ces rapprochements ne seront que transitoires »⁽³⁸⁾.

Par la pauvreté de ses ressources politiques et économiques, l'Italie était toujours tenue de louveryer entre les grandes puissances et de choisir le moindre mal : telle est l'impression qui ressort de la lecture de la documentation.

En conclusion, l'Italie a été hostile au plan Tardieu pour toute une série de raisons : pour la diplomatie italienne ce projet ne visait qu'à renforcer les pays de la Petite Entente et, de ce fait, la France ; il était en contradiction avec la stratégie italienne qui avait amené à la signature des accords Brocchi ; il visait à empêcher une nouvelle tentative d'Anschluss douanier mais, dans le même temps, il ouvrait l'Europe danubienne à la pénétration économique allemande qui, s'ajoutant à l'influence politique et économique exercée par la France, ne pouvait laisser qu'une trop petite marge de manœuvre à l'Italie.

La question à se poser est autre : l'Italie pouvait-elle collaborer avec la France dans l'Europe danubienne ? La réponse est oui, mais sous certaines conditions, les conditions qui représentaient le prix que la France devait payer pour se rapprocher de l'Italie.

Les divergences entre l'Italie et la France étaient, dans une certaine mesure, aussi un problème de priorité à accorder aux différentes questions. Pour la France, le problème dominant était celui de la sécurité ; pour l'Italie c'était le problème colonial. Tardieu avait proposé un accord sur l'Europe danubienne comme point de départ d'une collaboration qui pouvait, dans la suite, être vérifiée dans la Méditerranée. Pour l'Italie, au contraire, la solution de son problème colonial devait avoir la priorité et elle pouvait représenter la base solide d'un rapprochement avec Paris. Grandi était explicite sur ce point. « Lorsque la France aura décidé de faire un pas concret envers l'Italie – dit-il à Paganon, étroit collaborateur d'Herriot, le successeur de Tardieu – le reste viendra : la collaboration dans les Balkans et dans l'Europe danubienne ; mais c'est le plan de la révision des mandats qui serait le plus convenable pour faire quelque chose de tangible »⁽³⁹⁾. La Syrie ? l'Angola ? La Tunisie (impossible) ? Le Cameroun (peut-être) ? Peu importait le choix de la récompense. Ce qui importait et ce qu'il faut remarquer ici, c'est le fait que Herriot, convaincu que Tardieu avait commis l'erreur d'avoir fait naître, par son plan, une solida-

33. F. D'AMORA, *Declino e prima crisi dell'Europa di Versailles*, Milano, Giuffrè, 1967, p. 55.

34. En général, sur les relations italo-allemandes dans cette période, voir le tout récent ouvrage de FEDERICO SCARANO, *L'Italia e la Repubblica di Weimar. Le relazioni diplomatiche tra Italia e Germania dal 1927 al 1933*, Napoli, Giannini, 1996.

35. DDI, 7, XII, doc. n. 14, compte-rendu d'un colloque Grandi-Bülow, Genève, 14 avril 1932.

36. *Ivi*, doc. n. 20, compte-rendu d'un colloque Grandi-Nadolny, Genève, 19 avril 1932.

37. *Ivi*, doc. n. 45, Pedrazzi à Grandi, Prague, 10 mai 1932, et doc. n. 46, Pedrazzi à Guariglia, Prague, 10 mai 1932.

38. *Ivi*, doc. n. 49, Guariglia à Pedrazzi, Rome, 16 mai 1932.

39. *Ivi*, doc. n. 140, Grandi à Mussolini, compte-rendu d'un colloque Grandi-Paganon, Lausanne, 4 juillet 1932.

rité *de facto* entre l'Italie et l'Allemagne (40), était lui aussi persuadé que ce n'était qu'en passant par l'Afrique qu'on pouvait s'assurer la collaboration de l'Italie en Europe. En juillet 1932, il dit à Grandi que la solution du problème africain de l'Italie pouvait constituer le point de départ pour des ententes européennes, pour ce qui concernait notamment l'Europe de l'Est (41). De ce point de vue, le parcours qui devait amener aux accords Mussolini-Laval de janvier 1935 était tracé.

EUROPE CENTRALE ET BALKANIQUE CHRONOLOGIE 1^{er} juillet 1997-31 décembre 1997

par Traian SANDU (Université de Paris-Sorbonne)

Abréviations : A = Autriche – AI = Albanie – B = Bulgarie – BH = Bosnie-Herzégovine – C = Croatie – H = Hongrie – M = Macédoine – Mo = Monténégro – P = Pologne – R = Roumanie – S = Slovénie – Se = Serbie – T = Tchécoslovaquie – RS = République slovaque – RT = République tchèque – Y = Yougoslavie.

Juillet

1 ^{er}	AI
	H
	Y
2	AI
4	RS
	BH

Fatos Nano, chef du Parti Socialiste, victorieux aux élections, se dit prêt à former un gouvernement et promet une rapide normalisation dans le sud.

20 000 juifs ont demandé à bénéficier d'un fonds créé par le gouvernement pour indemniser les juifs spoliés pendant la Seconde Guerre mondiale.

Le ministre de l'Intérieur Zoran Sokolovica déclare que son pays refusera de laisser arrêter sur son territoire des personnes inculpées par le Tribunal pénal international.

Le président Berisha annonce qu'il démissionnerait après la formation d'un gouvernement par l'opposition, victorieuse aux élections.

Echec de la table ronde entre le Premier ministre, Vladimir Meciar, et les responsables des autres partis, au sujet des différends de l'entrée dans l'Union européenne.

Le Parlement de la « République Serbe » autoproclamée de Pale demande à la présidente Biljana Plavsic de se rallier à la ligne « dure » de Radovan Karadzic ou de démissionner.

40. *Ivi*, doc. n. 96, compte-rendu d'un colloque Grandi-Herriot, Genève, 14 juin 1932.

41. *Ivi*, doc. n. 143, compte-rendu d'un colloque Grandi-Herriot, Lausanne, 7 juillet 1932.